



Recommandations du W7
Ministérielle Éducation et Développement
5 juillet 2019, Paris

Préambule

En 2000, 54% des 378 millions d'enfants, adolescent·e·s, et jeunes non-scolarisé·e·s étaient des filles et des femmes. En 2016, la proportion de filles et de femmes sur les 236 millions de personnes non-scolarisées avait chuté de 50%. Cependant, ces moyennes globales masquent des disparités de genre considérables au niveau régional et national, particulièrement dans les pays les moins développés où les filles, les adolescentes et les jeunes femmes les plus marginalisées, et leurs communautés n'ont toujours pas été atteintes.

Sur les 36 millions d'enfants non-scolarisés en âge d'être à l'école primaire, 34 millions - soit plus de la moitié - vivent en Afrique sub-saharienne. L'Asie du Sud détient le second record avec 10 millions d'enfants non-scolarisés. En Afrique sub-saharienne, les filles de tous les groupes d'âges scolaires sont plus susceptibles d'être exclues du système scolaire que les garçons. Pour 100 garçons en âge d'aller à l'école non-scolarisés, 123 filles se voient refuser le droit à l'éducation¹.

Les filles sont confrontées à de nombreuses barrières qui les privent d'accès à l'éducation, en particulier quand elles atteignent l'adolescence. De nombreux désavantages s'accumulent et se recourent, et impactent leur droit à l'éducation.

- *Les barrières liées aux normes sociales* comme les normes de genre et les stéréotypes, les mariages d'enfants et les grossesses précoces, mais aussi les situations de handicap, l'ethnie, les zones rurales isolées ;
 - *les barrières financières* (les frais de scolarité par exemple, particulièrement avec l'augmentation du nombre de fournisseurs de services d'éducation à but lucratif non réglementés) qui tendent à exacerber les discriminations de genre ;
 - *les barrières propres au milieu scolaire* comme les violences liées au genre à l'école, les installations sanitaires médiocres, et les biais de genre qui se reflètent dans la pédagogie des enseignants et dans les manuels scolaires, l'absence d'éducation complète à la sexualité, etc.
- En sachant que chaque barrière mentionnée est exacerbée en cas de conflit ou de catastrophe : les filles ont 2,5 fois plus de risques que les garçons d'être déscolarisées en temps de crise.

Le W7 salue l'agenda du G7 sur l'éducation et le développement ainsi que le choix de mettre en avant l'égalité de genre dans et à travers l'éducation, ainsi que la mise en lumière de l'importance d'un enseignement et d'une formation techniques et professionnels de qualité, particulièrement dans les pays d'Afrique sub-saharienne, pour mieux lutter contre les inégalités.

Cependant, pour atteindre les ODD 4 et 5 et remplir l'engagement international de ne laisser personne de côté, particulièrement les filles les plus marginalisées des pays les moins développés, nous demandons un soutien politique, technique et financier renforcé des pays du G7.

¹<http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs48-one-five-children-adolescents-youth-out-school-2018-en.pdf>



Recommandations

1. **Assurer une éducation inclusive de qualité pour tout·e·s, y compris les femmes et les filles, en éradiquant les inégalités dans les pays du Sud, en particulier en Afrique subsaharienne et au Sahel, et en reconnaissant que les filles et les jeunes femmes sont souvent les groupes les plus marginalisés et les plus exclus dans le monde.**

En accord avec l'Agenda 2030, nous demandons au G7 de suivre et de contrôler le progrès de la mise en oeuvre des ODD 4.1, 4.2, 4.3 et 4.5 et de veiller à ce que l'engagement mondial de ne laisser personne de côté soit un principe directeur de toutes les politiques éducatives nationales et internationales, avec un focus particulier sur les pays les plus vulnérables,² en particulier sur l'Afrique subsaharienne et sur le Sahel.

- Il est important de reconnaître que, pour que l'éducation puisse être sensible au genre et transformatrice des rapports sociaux de genre, il est crucial d'adopter **une action coordonnée** entre et à travers différents secteurs tels que l'accès à l'eau et à l'assainissement, la santé, la protection sociale, la protection des enfants, la justice, etc. En outre, il est important d'adopter **une approche multipartite** au sein du secteur éducatif (incluant les bailleurs, les gouvernements, les organisations de la société civile et de la jeunesse au niveau local-en particulier celles conduites par des femmes et des filles-, national ou international).
 - Une éducation inclusive doit inclure des interventions spécifiques pour soutenir l'accès à l'éducation des filles et la poursuite de leur cursus scolaire dans sa totalité, y compris dans les situations de crise, étant donné que les filles ont 2,5 fois plus de risques que les garçons d'être déscolarisées en temps de crise. Les pays du G7 doivent investir dans des initiatives qui visent à garantir un environnement d'apprentissage sans danger pour tou·te·s les enfants, y compris en termes de prévention et de protection face aux violences, sur le chemin de l'école et à l'école. Cela suppose pour les pays du G7 d'adopter la Déclaration sur la sécurité dans les écoles³ et de soutenir les pays partenaires pour qu'ils adoptent et mettent en oeuvre cette Déclaration dans les régions touchées par les conflits.
 - Nous encourageons à accorder une attention particulière à la fiabilité, à la disponibilité et au partage des données (désagrégées par âge, genre, statut socio-économique et situation de handicap), par exemple à travers la mise en place d'une plateforme ouverte de données.
2. **Garantir une éducation transformatrice des rapports sociaux de genre pour améliorer l'apprentissage et assurer l'autonomisation socio-économique des filles comme des garçons, en priorité dans les pays subsahariens les plus vulnérables, y compris les pays du Sahel.**

Nous appelons les pays du G7 à faire preuve d'exemplarité et à promouvoir une approche holistique et transformatrice des rapports sociaux de genre dans le domaine éducatif, dont la lutte contre les stéréotypes, les attitudes et les normes sociales discriminantes qui perpétuent les inégalités de genre.

² https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc_list.pdf

³ http://www.protectingeducation.org/sites/default/files/documents/fr_safe_schools_declaration.pdf



Cela suppose de fournir une aide technique et financière aux États partenaires qui souhaitent mettre en œuvre un plan sectoriel d'éducation (PSE) promouvant l'égalité de genre, en lien avec les recommandations de UNGEI/PME, tout en respectant le principe d'appropriation du pays. Ce soutien devrait être apporté en priorité aux pays subsahariens les plus vulnérables, y compris les pays du Sahel. Les PSE doivent inclure des plans d'action, budgets, données et stratégies de suivi et évaluation et doivent impliquer des acteurs-clé et actrices-clé (issu·e·s de la société civile, comme les organisations dirigées par les jeunes et les ministères sectoriels).

Il s'agit de s'attaquer à de nombreux obstacles spécifiques qui s'entrecroisent et auxquels se heurtent les filles et les jeunes femmes pour accéder à l'éducation et achever leur cursus scolaire en mettant en œuvre des solutions telles celles qui suivent :

- accroître le soutien de la communauté envers une éducation de qualité pour les filles ;
- prendre des mesures pour empêcher les mariages d'enfants ainsi que les grossesses précoces ;
- soutenir les initiatives qui visent à mettre fin à la violence dans et par l'éducation formelle et non formelle ;
- fournir des environnements d'apprentissage qui soient sensibles au genre et sécurisés (c'est-à-dire des espaces d'apprentissage temporaires, un enseignement accéléré pour les filles et les garçons affecté·e·s par les crises) ;
- promouvoir et utiliser une pédagogie, des manuels et du matériel didactique, ainsi que des activités qui soient transformatifs des rapports sociaux de genre ;
- investir dans l'acquisition des compétences de base, de vie et d'employabilité sensibles au genre, et dans la formation des filles dans les sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM), dans le numérique et dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- former les enseignant·e·s et tous les autres membres du personnel éducatif ;
- et dispenser une éducation complète à la sexualité en tant que levier critique pour l'émancipation des filles et des femmes; cela leur permet de faire leurs propres choix, d'éviter les grossesses non-désirées et les IST et de lutter efficacement contre les violences basées sur le genre.

3. Augmenter les financements pour être en mesure de fournir une éducation qui soit gratuite tout au long de la vie et transformatrice des rapports sociaux de genre pour toutes et tous dans les pays du Sud, en prêtant une attention particulière à l'Afrique subsaharienne et au Sahel

Nous appelons les États du G7 à s'engager publiquement à allouer 15%⁴ de l'ensemble de l'aide publique au développement des États du G7 et au moins 4% de leur aide humanitaire au secteur éducatif, tout en s'abstenant d'accorder cette aide aux écoles à but lucratif et en mettant la priorité sur un apprentissage gratuit transformateur des rapports sociaux de genre de qualité et de longue durée dès la petite enfance.

⁴D'après l'UNESCO, l'aide pour l'éducation devrait être multipliée par 6 pour atteindre les objectifs de l'ODD 4 - en 2016, elle représentait seulement 7.6% du total de l'aide au développement contre 10% en 2009 - et elle n'a pas visé les besoins prioritaires des populations les plus vulnérables avec seulement 24% de cette aide allouée à l'éducation de base en Afrique sub-saharienne en 2016. La part de l'aide humanitaire allouée à l'éducation était seulement de 2.1% en 2017.



Ce financement devra être flexible sur plusieurs années pour renforcer le lien entre humanitaire et développement, et pour soutenir une plus grande mobilisation des ressources domestiques.

De plus grands efforts financiers devraient être investis en particulier dans une éducation de base gratuite et sensible au genre dans les pays du Sahel. L'éducation de base à l'égalité de genre et en particulier transformatrice des rapports sociaux de genre devrait être reconnue comme une priorité de l'Alliance Sahel et bénéficier d'investissements plus ambitieux.

4. Promouvoir le rôle central de l'éducation dans la réalisation de l'ODD 5 et des autres ODD.

L'éducation est essentielle à la réalisation d'autres droits et au développement en général. Par exemple, une année supplémentaire de scolarisation peut augmenter les revenus d'une femme de 10% à 20% (BM, 2002).

Si toutes les femmes avaient terminé leur cursus d'éducation primaire, le taux de maternité infantile aurait diminué de 210 à 71 cas pour 100 000 naissances, soit une réduction de 66%⁵.

Il s'agit notamment de s'appuyer sur les engagements suivants, et d'en rendre compte :

- Reconnaître explicitement le lien entre accès à l'éducation et accès à la santé, en particulier pour le développement de la petite enfance, et l'accès aux droits sexuels et reproductifs dans les politiques d'aide au développement, notamment dans le cadre de de **la conférence du Fonds Mondial contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria** qui se tiendra en France en 2019.
- Publier en temps opportun un suivi et des rapports transparents et indépendants sur les progrès réalisés dans la réalisation **des engagements politiques et financiers des Déclarations de Charlevoix et de Whistler de 2018 du G7** dans l'objectif de libérer le pouvoir des adolescentes pour le développement durable dans les pays en voie de développement, y compris les pays fragilisés et affectés par des crises.

Note

Le groupe d'engagement Women 7 (W7) rassemble des organisations de la société civile des pays du G7 et des pays en développement investies sur les droits des femmes et des filles. Il a pour mission de s'assurer que des engagements concrets en faveur de l'égalité femmes-hommes seront pris dans l'ensemble du processus du G7.

Contacts

Michelle Perrot, Plan International France et membre de la Coalition Education, michelle.perrot@plan-international.org

⁵ "Le développement durable commence par l'éducation", UNESCO, Rapport mondial pour le suivi de l'éducation, 2014